

et éminente personnalité! Il m'a été donné d'apprécier son excellente formation, son éducation morale et intellectuelle, ses talents transcendants, ses hautes qualités de politique, d'orateur et d'administrateur. Avec quelle facilité, clarté et courtoisie il exposait les problèmes de son ministère et passait, au besoin, d'une langue à l'autre, comme un navire glisse de port en port, d'une côte voisine à une côte lointaine! Rien de surprenant que le premier ministre et ses collègues aient jugé opportun de canaliser ses dons et ses "activités" sur le fleuve même où il exerça et exercera longtemps son heureuse influence.

Mais la vie continue, la vie parlementaire comme les autres! C'est ainsi que, pour combler certains vides, la Chambre s'est enrichie de la personnalité de nouveaux membres, tels mon honorable ami et homonyme, le député de Gatineau (M. Leduc), qui n'est pas un inconnu parmi nous; le député de Trinity (M. Carrick), à qui revient l'honneur d'appuyer la motion tendant à voter l'Adresse en réponse au discours du trône; le député de Stormont (M. Lavigne), celui de Saint-Laurent-Saint-Georges (M. Richardson) et le dernier, mais non le moindre, le député de Saint-Antoine-Westmount (M. Marler), à qui je réserve, dans quelques instants, une mention particulière.

Quant à nos honorables amis de l'opposition, ils ne m'en voudront certainement pas de leur laisser la primeur dans le concert de louanges qu'ils destinent aux nouveaux occupants des fauteuils que les deuils avaient laissés libres. Qu'il me soit permis de m'associer à leurs chefs respectifs pour leur présenter mes civilités.

Les commentaires de l'opposition ne se limiteront pas là toutefois. Nos amis d'en face critiqueront sans doute, et selon leur droit, les projets de lois et les mesures gouvernementales qui seront soumises à leur attention. Ils le feront avec plus ou moins de véhémence ou d'assurance, et sans cesse dans un but constructif, si, comme je le souhaite, leurs pensées, leurs paroles et leurs attitudes s'inspirent de la courtoisie jointe à la droiture, à la probité et au courage, allant jusqu'à la fierté. C'est le meilleur moyen de faire œuvre utile et, selon sir Richard Southwell, d'être de bonne foi.

Je m'en voudrais, monsieur l'Orateur, de ne pas inciter les membres de cette Chambre à applaudir l'avènement, dans le Cabinet de ce gouvernement, de mon honorable confrère et ami, le député de Chambly-Rouville (M. Pinar), devenu, au cours de l'été dernier, membre du Conseil privé de Sa Majesté et secrétaire d'État. A la faculté de Droit de l'Université de Montréal, j'ai connu sa jovialité, sa curiosité intellectuelle, son ardeur au

travail, son goût marqué pour les arts et la littérature, sa soif de justice, et que sais-je encore. Un tel actif culturel devait s'extérioriser par une éloquence digne d'un Clemencau. Ses succès oratoires sont connus de tous. Ils ont déjà été officiellement reconnus par Washington; ils viennent de l'être par le Canada. Que mon honorable ami daigne recevoir à nouveau nos félicitations et nos vœux pour une carrière fructueuse.

Enfin, la Chambre salue avec fierté l'arrivée du nouveau ministre des Transports (M. Marler). Sa longue carrière notariale, menée de pair avec l'administration de la chose publique, tant au conseil municipal de Montréal qu'à l'Assemblée législative de Québec, où il a siégé longtemps à titre de député, et en ces dernières années comme chef de l'opposition, lui ont certes acquis une expérience propice et d'heureux augure pour la nation canadienne. Travailleur infatigable, d'une courtoisie jamais démentie, d'une compétence souventes fois proclamée même par des adversaires politiques soucieux de leur complexe de supériorité, l'honorable député de Saint-Antoine-Westmount mérite nos félicitations chaleureuses et nos vœux les plus ardents de réussite sur la scène fédérale.

Au fait, une occasion unique m'est fournie aujourd'hui de tracer un parallèle susceptible d'aider à promouvoir l'unité canadienne. La province de Québec a actuellement le privilège de compter au Parlement fédéral,—et j'en limite ici l'énumération,—deux figures politiques d'origine ethnique différente et possédant une solide formation juridique doublée d'une expérience consommée de l'administration de la chose publique, l'un d'origine française, le très honorable premier ministre, l'autre d'origine anglaise, l'honorable ministre des Transports. Tous deux manient avec une égale habileté la langue de la "douce France" et celle de la "fière Albion". Ils se sont révélés de superbes logiciens, doublés à la fois de la fougue française et du flegme britannique, deux caractères puisés à la source même de cette dualité de langue et de civilisation différentes implantées en cette contrée, ce qui constitue pour le citoyen canadien, d'abord, un capital et une richesse incalculables, et pour notre patrie, aux yeux des autres puissances internationales, un exemple susceptible d'accroître la force, le prestige, la maturité culturelle et économique du plus beau et du plus libre des pays, notre Canada.

Puisse la totalité des sphères où rayonne l'activité nationale s'inspirer de l'exemple de ces grands échansons de la partie!

Le comté de Verdun, que j'ai la fierté de représenter ici, et que la coutume, en pareille